



NOTRE ENGAGEMENT POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Rapport sur
les recommandations
des jeunes Canadiens
2022-2023



TABLE OF CONTENTS

3	Reconnaissance des terres
4	Jeunes chercheuses
5	Reconnaissance des Financeurs
5	Remerciements
6	Introduction
	Méthodologie
	Pourquoi ce rapport est-il important pour les jeunes?
7	Histoire du PJC
9	Connexion avec la CNUDE et les ODD
10	Les Gouvernements et leurs Responsabilités Respectives
11	les Sujets Discutés par les Jeunes
12	Santé Mentale
15	Changements Climatique
18	Pauvreté, Logement et Insécurité Alimentaire
22	Discrimination Systémique & Racisme
25	Violence Contre les Enfants
28	Quelles sont les Étapes Nécessaires pour y Parvenir
29	Réflexions Finales et Prochaines Étapes
30	Références

RECONNAISSANCE DES TERRES

Enfants d'abord Canada (EAC) est un organisme national dont le personnel se trouve à Ottawa, Calgary, Toronto, Victoria et Charlottetown. Dans un esprit de réconciliation, nous reconnaissons que nous vivons, travaillons et jouons sur les territoires traditionnels, ancestraux et non cédés des Premières Nations, des Métis et des Inuits, aux côtés des enfants et des jeunes. EAC affirme l'esprit selon lequel nous sommes tous des peuples issus de traités, honorant la souveraineté et l'autodétermination des nations autochtones. Nous croyons que s'éduquer au sujet des territoires traditionnels des peuples autochtones est un premier pas important vers la réconciliation.

LES JEUNES CHERCHEUSES SOUHAITENT RECONNAÎTRE LA TERRE OÙ ELLES VIVENT ET TRAVAILLENT

Simi Sahota vit sur le territoire traditionnel non cédé des peuples Katzie, Semiahmoo, Kwantlen et Salish du littoral.

Matin Moradkan vit dans la ville de Coquitlam située sur les terres partagées, traditionnelles et ancestrales des Kwikwə́lem (Kwikwetlem), Sqə́c̓i'yaʔ təməxw (Katzie), et des autres peuples Salish du littoral.

Mélissa Sum Wah vit dans le territoire traditionnel non cédé du peuple Algonquin Anishinaabeg.



MATIN MORADKHAN

(elle/lui)
Coquitlam, British Columbia

sujet : Santé mentale et changements climatiques

Fatemeh Matin Moradkhan est une étudiante de 5e année en biologie et une ancienne de Science One à l'Université de la Colombie-Britannique. Elle est passionnée par l'autonomisation et le leadership des jeunes et travaille comme chercheuse et animatrice auprès d'Enfants d'abord Canada pour promouvoir la participation des jeunes à la prise de décision. Elle est également un ardent défenseur de la santé mentale.



SIMI SAHOTA

(elle/lui)
Surrey, British Columbia

sujet : Pauvreté/logement/sécurité alimentaire

Simi Sahota est une jeune leader passionnée et une étudiante de première année à l'Université de la Colombie-Britannique. Simi s'est jointe à l'équipe de l'organisme Enfants d'abord Canada (EAC) en tant que bénévole et occupe maintenant le poste de chercheuse auprès des jeunes et de vice-présidente du Conseil consultatif national de la jeunesse (CCJ) d'EAC. Simi a eu une grande variété d'expériences concernant les droits de l'enfant à travers le Canada, comme son travail bénévole avec le projet de loi de l'honorable sénatrice Rosemary Moodie sur l'établissement d'un commissaire national à l'enfance, son expérience à titre d'invitée au cours international sur les droits de l'enfant à l'Université de Moncton avec les FCC, et la diffusion d'un article dans les journaux locaux sur les 10 principales menaces à l'enfance de Raising Canada (Élever le Canada).



MÉLISSA SUM WAH

(elle/lui)
Gatineau, Québec

sujet : Discrimination/racisme systémique et violence contre les enfants

Mélissa Sum Wah vient de Gatineau, au Québec, et est étudiante en 3e année à l'Université Columbia où elle poursuit un BA en droits de la personne. C'est aussi sa troisième année avec EAC en tant qu'animatrice et chercheuse jeunesse pour le programme du PJC. Elle se passionne pour l'amplification de la voix des enfants et des jeunes partout au Canada et est fière des enfants et des jeunes dont les voix se font entendre dans le présent rapport.



JAYDEN PAQUET-NOISEUX

(il/lui)
Mont St-Hilaire, QC

Chercheur adjoint pour la jeunesse

Jayden est un jeune bilingue dévoué de 17 ans, originaire de Mont-Saint-Hilaire, au Québec. Jayden a toujours investi beaucoup de son temps dans les programmes d'action communautaire de son école et dans d'autres organisations qui se consacrent à aider les autres. Au cours des dernières années, il a remporté de nombreux prix et bourses d'études pour son dévouement, sa persévérance et son implication à l'école et dans sa communauté. Jayden participe aux activités des Enfants d'abord Canada depuis plus de deux ans maintenant et il est déterminé à jeter la lumière sur les questions qui sont importantes pour les enfants du Canada.

Révision et soutien par le personnel suivant de Children First Canada :

- Sara Austin**, Fondatrice et PDG
- Cicely McWilliam**, Directeur de la recherche et des programmes
- Stephanie Mitton**, Consultant en relations gouvernementales
- Wraychel Horne**, Spécialiste en communication
- Andy Hon Bong Lee**, Responsable de l'engagement des jeunes

EAC est un organisme de bienfaisance national qui se veut une voix forte, efficace et indépendante pour les huit (8) millions d'enfants du Canada. L'une des valeurs fondamentales d'EAC est que nous sommes un organisme axé sur les enfants et les jeunes, et nous sommes guidés par le principe primaire, rien pour les enfants sans les enfants. Cette valeur et ce principe sont au cœur du présent rapport.

Il est essentiel pour le rapport qu'il dépeigne la voix des jeunes de manière précise et sans complaisance. C'est pourquoi tout ce qui figure dans le rapport provient du travail des membres de notre Parlement des jeunes Canadien(ne)s (PJC) et est rédigé dans un langage simple afin que les personnes de tous âges puissent comprendre le rapport. C'est aussi pourquoi les autrices de ce rapport sont un groupe de jeunes diversifiés de tout le Canada. Nous pouvons représenter une variété de voix de jeunes pendant le processus de rédaction. Les jeunes ont été impliqués dans chaque étape de ce rapport, de sa conception à sa rédaction, en passant par sa conception et sa publication. C'est exactement ce que signifie « rien pour les enfants sans les enfants ».

Visitez <https://childrenfirstcanada.org/fr> pour de plus amples renseignements.

REMERCIEMENTS AUX SPONSORS, PARTENAIRES ET SOUTIENS

Enfants d'abord Canada remercie le **gouvernement du Canada** et la **Fondation Gail O'Brien** pour leur généreux soutien financier.

Nous tenons également à remercier tous nos jeunes animateurs bénévoles pour leur contribution au Parlement des jeunes Canadiens.

Conception du rapport: Andy Lee
Toutes les photos et illustrations © Children First Canada

Des extraits de cette publication (à l'adresse childrenfirstcanada.org/campaign/young-canadians-parliament/) peuvent être reproduits moyennant une reconnaissance appropriée. Les demandes d'utilisation de parties plus importantes ou de la publication complète doivent être adressées à Children

First Canada. Citation suggérée: ***Notre Engagement pour Aujourd'hui et Demain : Rapport sur les recommandations des jeunes Canadiens 2022-2023***

Les opinions exprimées dans ce document, ainsi que dans les documents de recherche, articles et rapports correspondants, reflètent celles de nos auteurs et des jeunes qui sont membres du Parlement des jeunes Canadiens et ne reflètent pas nécessairement celles de nos commanditaires ou de Children First Canada.

MÉTHODOLOGIE

Le PJC est un programme participatif de 16 semaines où les jeunes de moins de 18 ans apprennent, s'engagent et discutent des sujets qui leur tiennent à cœur dans un forum national en ligne. Les principales sources des recommandations contenues dans le présent rapport proviennent des membres du PJC eux-mêmes, de leurs discussions pendant les sessions du PJC ou de leurs travaux écrits sous forme de mémoires de politique, de plans de défense et de projets de loi parlementaires fictifs. Lorsque les informations étaient incomplètes, les jeunes chercheuses, qui étaient toutes des animatrices lors des sessions de travail du PJC, ont fourni le contexte pour appuyer les recommandations des membres du PJC.

POURQUOI CE RAPPORT EST-IL IMPORTANT POUR LES JEUNES?

En tant que jeunes, nous voyons le monde d'une manière unique et apportons des idées créatives qui sont souvent négligées par les adultes. Ce rapport partage nos idées d'une manière accessible et présente nos recommandations concernant les questions qui touchent tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, en particulier les jeunes. Grâce à ce rapport, les membres du PJC et les jeunes chercheuses et chercheurs exercent leur droit d'être entendus, conformément à l'article 12 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Selon la Convention, les enfants et les jeunes ont le droit de participer et d'exprimer librement leurs opinions « sur toutes les questions » les concernant.

Les questions au cœur de ce rapport - la santé mentale, les changements climatiques, la pauvreté, l'insécurité alimentaire et du logement, le racisme et la discrimination systémiques, et la violence à l'égard des enfants - nous touchent lourdement. De notre droit à être entendus découle l'obligation pour les adultes et les établissements comme notre gouvernement d'écouter. Nos préoccupations et nos suggestions sur la meilleure façon de répondre à ces problèmes doivent être prises en compte et suivies d'effet. Ce n'est qu'à cette condition que notre gouvernement peut prétendre faire respecter la Convention relative aux droits de l'enfant.

Le PJC est un mouvement croissant d'enfants qui veulent parler des questions qui comptent le plus pour notre génération. Grâce à des forums nationaux en ligne, les enfants et les jeunes partagent leurs points de vue et défendent leurs droits avec des parlementaires, des décideurs, des personnes influentes et entre eux. Le programme nous fournit des ressources et une éducation sur le système politique, nos droits et libertés, et sur la défense de nos intérêts et ceux de nos pairs. Pour de plus amples renseignements sur le Parlement des jeunes Canadien(ne)s, veuillez consulter le site : <https://childrenfirstcanada.org/fr/campaign/young-canadians-parliament/>

Le PJC est enraciné dans la Charte canadienne des enfants, qui a été créée en 2017 avec la contribution de milliers de jeunes Canadiens et Canadiennes et mise au point lors de la Journée nationale de l'enfant 2018. L'un des grands appels à l'action de la Charte était le droit à la « participation des enfants et l'engagement des jeunes », car il était évident que les jeunes leaders avaient beaucoup à dire, mais très peu d'endroits pour exprimer leurs préoccupations. L'idée a émergé chez Enfants d'abord Canada de créer un Parlement des jeunes Canadien(ne)s.

Le document « Un monde digne des enfants » des Nations Unies, qui fêtera bientôt son 21e anniversaire cette année, a largement contribué à la création des Enfants d'abord Canada et du Parlement des jeunes Canadien(ne)s. Il a notamment servi de tremplin au plan d'action national du Canada « Un Canada digne des enfants ». Ce document a fourni un cadre préliminaire pour les droits de l'enfant et les appels fondamentaux à l'action. Comme l'indique le document :

« Nous nous engageons à un partenariat égal dans cette lutte en faveur des droits de l'enfant. Et, en promettant de soutenir les actions que vous entreprenez en faveur des enfants, nous demandons également votre engagement et votre soutien dans les actions que nous menons : car les enfants du monde ne sont pas bien compris. Nous ne sommes pas la source des problèmes, nous sommes les ressources nécessaires pour les résoudre. »¹

Cette notion même est omniprésente dans EAC, le PJC et le présent rapport. .

Le PJC mobilise les enfants et les jeunes de moins de 18 ans, et est spécifiquement conçu pour combler une lacune dans la mobilisation des plus jeunes enfants et des jeunes dans l'élaboration des politiques qui les concernent. Comme vous le savez, les enfants n'ont pas encore le droit de vote. De plus, bien qu'il existe des forums pour les jeunes, comme le Conseil des jeunes du Premier ministre et les nombreux conseils de jeunes pour les ministres, les députés et les sénateurs, la majorité d'entre eux exigent que vous ayez au moins 16 ans pour participer. Le PJC réitère le droit de tous les enfants à participer et à influencer directement la prise de décision aux plus hauts niveaux du gouvernement, quel que soit leur âge.

De nombreux autres pays dans le monde utilisent les parlements d'enfants comme outil pour encourager la participation active des jeunes au processus décisionnel. Le PJC a été adapté pendant la pandémie de la COVID-19, pour devenir une plateforme strictement en ligne. Pendant le confinement, de nombreuses personnes se sont senties isolées, seules et désorientées. Le PJC a permis aux jeunes de partager leurs idées, leurs expériences et leurs histoires avec d'autres jeunes du Canada, d'apprendre les uns des autres et des experts, et d'entrer en contact avec les parlementaires en cette période d'incertitude. La façon dont le PJC s'est mobilisé montre que, pendant



pour le rapport YCP de l'année dernière, cliquez sur l'image.

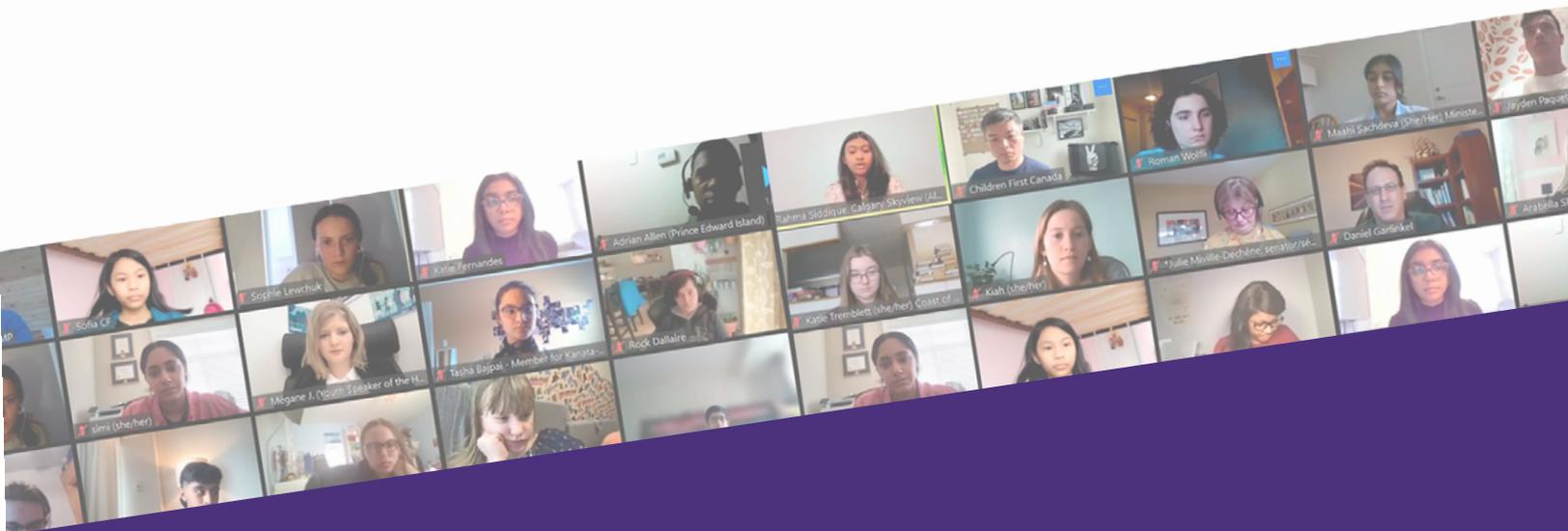
ces temps difficiles, beaucoup d'entre nous se sont sentis motivés et inspirés pour créer des changements sur les questions auxquelles nous étions confrontés.

Les jeunes qui participent au programme croient aux principes et aux actions qui favorisent la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion, ainsi qu'à la nécessité de favoriser la résilience et l'appartenance. Le PJC soutient leurs engagements et encourage les pratiques anti-oppressives. Nous valorisons l'importance de la vérité et de la réconciliation avec les peuples autochtones et nous visons à faire notre part pour répondre aux 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

Le PJC est également souvent considéré comme un tremplin pour de nombreux jeunes militants et artisans du changement. De nombreux diplômés du PJC sont des activistes en dehors du programme, défendant les questions qui leur tiennent à cœur en

organisant des rassemblements et des pétitions, en s'engageant auprès des politiciens de tous les niveaux de gouvernement, en s'adressant aux médias locaux et nationaux, et en devenant des personnalités importantes dans le domaine des droits de l'enfant.

L'objectif du présent rapport n'est pas seulement de mettre en valeur le travail acharné et l'intelligence des jeunes, mais de collaborer activement avec le gouvernement et les décideurs de tous les secteurs pour créer des solutions plus que nécessaires. En tant que jeunes, nous comprenons que nous ne pouvons pas trouver seuls les solutions aux problèmes auxquels nous sommes confrontés. Nous devons travailler en partenariat avec les adultes dans l'intérêt d'un meilleur avenir pour le Canada.



<< Participer au PJC m'a montré au fil des ans que les jeunes du Canada ont une voix et que les personnes au pouvoir sont prêtes à nous écouter. Ce programme est très responsabilisant pour tous ceux qui y participent. Il nous apprend le fonctionnement du gouvernement fédéral du Canada et comment se déroule le processus démocratique dans notre pays. >>

- [TRADUCTION] - MEMBRE DU PJC

Dans ce rapport, nous basons notre analyse sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CNUDE) et les Objectifs de développement durable (ODD).

CNUDE

a CNUDE est un traité international qui a été créé en 1989 dans le but de fournir un cadre aux gouvernements pour qu'ils donnent la priorité aux droits et à l'intérêt supérieur des enfants dans toutes leurs décisions. La convention repose sur quatre grands principes :

- la non-discrimination,
- l'intérêt supérieur de l'enfant ,
- le droit à la vie et au développement,
- la participation et les opinions de l'enfant.

Le Canada a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) en 1991, ce qui signifie qu'en tant que pays, le Canada a le devoir de mettre en œuvre et de faire respecter les droits des enfants. Bien qu'il y ait eu sans aucun doute des actions pour l'amélioration des jeunes depuis 1991, il y a encore beaucoup d'enfants qui éprouvent des difficultés à cause de la pauvreté, de la discrimination, des abus, de la négligence et plus encore.

Nous, les jeunes du Canada, avons des droits, mais beaucoup sont ignorés et négligés. C'est pourquoi nous utilisons la CDE comme une preuve de la légitimité de nos demandes, et comme un rappel de la responsabilité que le Canada doit soutenir nos droits.

En 2015, le Canada, aux côtés de tous les autres États membres des Nations Unies, a adopté le programme des ODD. L'objectif était de servir d'appel à l'action à l'échelle mondiale « pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les peuples jouissent de la paix et de la prospérité d'ici 2030 »². Toutes les recommandations de ce rapport sont directement liées à plus d'un ODD. Cela prouve que les recommandations des jeunes sont pertinentes pour atteindre les objectifs mondiaux. Pour assurer un avenir durable aux Canadiens, le gouvernement doit prendre des mesures pour mettre en œuvre ces solutions.



Les recommandations formulées dans ce rapport exigent des actions de la part de différents niveaux de gouvernement et de secteurs, mais plus particulièrement du gouvernement du Canada. Selon la Loi constitutionnelle de 1867, articles 91 et 92, les pouvoirs du gouvernement sont répartis entre deux niveaux principaux : le fédéral et le provincial (les municipalités sont des organes de la province). Cela signifie que les différents niveaux de gouvernement, fédéral, provincial et municipal, ont des compétences différentes.

Afin de mettre en œuvre nos recommandations, nous comprenons que certaines responsabilités relèvent de chaque niveau de gouvernement, c'est pourquoi nous indiquons clairement quel niveau est responsable de quoi. En guise d'aperçu :

FÉDÉRAL

Le gouvernement fédéral traite des questions qui touchent la nation dans son ensemble. En ce qui concerne le rapport, le gouvernement fédéral peut répondre à nos recommandations en utilisant ses outils fédéraux tels que le financement national, la recherche nationale, la création de lois et de normes nationales et le leadership. Le gouvernement fédéral dispose également d'un cabinet composé de différents ministres qui dirigent des ministères qui, chacun, sont responsables des différents domaines dont nous discutons, tels que la santé mentale et les dépendances, l'environnement et les changements climatiques, et les familles, les enfants et le développement social, et plus encore. Les ministères sont responsables de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques.



Voici quelques-uns des parlementaires qui ont rencontré nos membres : en haut - l'honorable Karina Gould, Ministre des Familles, des Enfants et du Développement social, la députée Karen Vecchio, la députée Kristina Michaud, et le député Taylor Bachrach.

PROVINCIAL

Le gouvernement provincial s'occupe des choses qui touchent tout particulièrement sa province, mais il supervise des domaines pertinents pour les enfants et les jeunes, notamment l'éducation, les soins de santé, la protection de l'enfance, la pauvreté, le logement et plus encore. En ce qui concerne le rapport, le gouvernement provincial peut répondre à nos recommandations en utilisant ses outils, notamment la fiscalité, les programmes d'aide sociale et la création de lois et de règlements provinciaux. Comme le gouvernement fédéral, les provinces ont également des ministres et des ministères pour les secteurs pertinents dont nous discutons.

MUNICIPAL

L'administration municipale s'occupe des choses qui touchent ses municipalités. En ce qui concerne le rapport, l'administration municipale peut répondre à nos recommandations en mettant en œuvre la législation et en administrant les programmes financés par les niveaux supérieurs de gouvernement, et en fournissant des ressources locales telles que des ateliers, et en utilisant les réglementations locales. Bien que les municipalités aient le moins de pouvoir et d'argent des trois niveaux de gouvernement, l'impact de l'inaction est le plus important au niveau municipal et leur rôle peut être central dans les changements sur le terrain dans la vie des gens.

Il est également important de noter que le gouvernement fédéral a compétence sur les territoires (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut), contrairement au reste des provinces qui sont indépendantes sur le plan juridique. Les territoires ont cependant leurs propres gouvernements et prennent des décisions notamment en matière de santé et d'éducation.

LES SUJETS DISCUTÉS PAR LES JEUNES

Santé Mentale

Changements Climatiques

Pauvreté, Logement et Insécurité Alimentaire

Discrimination Systémique & Racisme

Violence Contre les Enfants

SANTÉ MENTALE

Le PJC 2022 comptait trois (3) équipes axées sur la santé mentale. Les jeunes étaient âgés de 12 à 17 ans et représentaient toutes les provinces du Canada.

Quel est le problème?

La question de l'équité en matière de santé mentale, et de l'accès aux soins de santé mentale pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, est une priorité pour les enfants et les jeunes. Les statistiques actuelles montrent qu'il y a un manque de traitement pour les enfants et les jeunes aux prises avec une crise de santé mentale, et qu'il y a des problèmes d'accessibilité pour recevoir les soins de santé mentale appropriés dont ils ont besoin.

Les statistiques les plus récentes de l'Institut canadien d'information sur la santé montrent qu'en 2022, seulement trois enfants et jeunes sur cinq, ayant des besoins légers à modérés en matière de santé mentale, pourront y accéder.³ Même pour les jeunes Canadiens et Canadiennes qui ont pu avoir accès à des services de santé mentale, la moitié d'entre eux déclarent que les services étaient difficiles d'accès.⁴ Ces données valident les préoccupations des enfants et des jeunes quant à l'accès équitable aux soins de santé mentale. Alors que le Canada s'efforce d'atteindre les Objectifs de développement durable, il est évident que le bien-être pour tous (ODD3) ne peut être atteint avec les lacunes actuelles en matière de soins de santé mentale.

CE QUE LES JEUNES DISENT

« LA SANTÉ MENTALE EST UN SUJET SÉRIeux, ET LES GENS PEUVENT NÉGLIGER LE SUJET ET NE PAS CONNAÎTRE SON IMPORTANCE. APRÈS AVOIR PARLÉ À BEAUCOUP DE JEUNES, IL EST ÉVIDENT QU'IL Y A UN PROBLÈME SUR LA FAÇON DONT LA SANTÉ MENTALE EST TRAITÉE DANS LES ÉCOLES ET CELA DOIT CHANGER, CAR NOUS SOMMES L'AVENIR. » [TRADUCTION]

« CERTAINS MEMBRES DE MA FAMILLE PROCHE (PLUS ÂGÉS ET PLUS JEUNES) SOUFFRENT DE MALADIES MENTALES, MAIS EN RAISON DES [BARRIÈRES] LINGUISTIQUES ET DES PROBLÈMES GÉNÉRAUX D'ACCESSIBILITÉ AUX THÉRAPEUTES, DE CES GROUPES, IL A ÉTÉ DIFFICILE DE RECEVOIR [DE L'AIDE]. » [TRADUCTION]

Les soins de santé mentale sont des soins de santé et les services de santé mentale reconnus par la Loi canadienne sur la santé doivent être étendus au-delà de l'hôpital et du milieu psychiatrique pour en accroître l'accès. En tant que jeunes, nous avons un droit à la vie, à la liberté et à la sécurité personnelle en vertu de la Charte (article 15) et, en vertu de la CDE, nous avons droit au « meilleur état de santé susceptible d'être atteint », y compris la santé mentale (article 24). Une société canadienne saine est une société qui inclut l'accès aux soins de santé mentale pour tous, et en particulier pour les groupes méritant l'équité.

Les membres du PJC ont mis en évidence quatre catégories principales de recommandations en matière de santé mentale, à savoir : l'augmentation de la main-d'œuvre en santé mentale par l'éducation, l'augmentation du financement pour plus de ressources et de premiers intervenants, la création de programmes de formation pour les professionnels (police et travailleurs sociaux), et la connaissance de la santé mentale pour les jeunes.

1. Augmenter le personnel de santé mentale par l'éducation

Le PJC conseille au **gouvernement fédéral** d'augmenter les effectifs de la santé mentale et de réduire la charge de travail de ces professions. Cela permettra aux travailleurs de la santé mentale de se concentrer non seulement sur ceux qui ont le plus besoin de leur soutien, les jeunes en crise. Mais aussi, de pouvoir traiter les jeunes avant qu'ils ne soient en crise. Les équipes du PJC se concentrant sur la santé mentale ne voient pas assez de diversité dans les types d'options de santé mentale disponibles. Bien qu'elles pensent qu'il pourrait être nécessaire de créer d'autres désignations professionnelles, il s'agirait d'une recommandation à l'attention des associations professionnelles et des établissements d'enseignement.

Le **gouvernement provincial**, cependant, peut avoir un impact en offrant des incitations aux collèges et aux universités pour augmenter le nombre de cours en santé mentale offerts. Les **gouvernements provinciaux** peuvent fournir des incitations directes par le biais de bourses d'études complètes (en particulier pour les jeunes issus de groupes méritant l'équité) afin d'augmenter le nombre d'inscriptions aux cours de santé mentale. En outre, les membres du PJC demandent que tous les professionnels de la santé mentale générale aient accès à une formation solide, avec un accent sur les droits des enfants et des jeunes dans le cadre de l'exigence relative au permis d'exercice et comme élément central de leurs programmes d'études ou de diplômes. Tous les professionnels de la santé mentale doivent être formés aux méthodes et à l'éthique de la recherche menée par les jeunes et de la participation des jeunes.

2. Augmenter le financement des ressources en soins de santé mentale, soutenir les professionnels de la santé mentale et accroître l'accès par le biais de soins virtuels normalisés

Le PJC recommande aux **gouvernements fédéral et provinciaux** d'allouer plus de fonds aux travailleurs sociaux et autres professionnels formés. Les jeunes mentionnent que les interventions en cas de crise (appels au 911) devraient être effectuées par des travailleurs sociaux et/ou des policiers ayant une formation adéquate en santé mentale, en mettant l'accent sur les droits des enfants et des jeunes.

Nous recommandons également aux **gouvernements fédéral et provinciaux** de soutenir les professionnels de la santé mentale, en allouant des fonds aux soins virtuels et en travaillant avec les développeurs d'applications pour accroître l'accès aux soins de santé mentale par le biais d'options virtuelles. Les jeunes recommandent au gouvernement d'étendre les services offerts par des applications telles qu'Espace mieux-être⁵, afin que les prestataires de soins de santé mentale puissent les utiliser dans le cadre de leur pratique, tout en garantissant un accès équitable à ces services virtuels, par le biais de l'assurance-maladie. Ces applications viendront compléter les programmes de santé mentale et hospitaliers actuellement disponibles et permettront aux jeunes de commencer leur traitement le plus tôt possible, réduisant ainsi les temps d'attente.

Le PJC recommande aux gouvernements de réglementer les applications de soutien en santé mentale et d'élaborer des normes pour tous les soins de santé mentale destinés aux enfants et aux jeunes.⁶ Ces applications doivent être réglementées et doivent être en mesure de démontrer des résultats positifs étayés par des preuves scientifiques. Toutes les personnes capables de coder une application ne devraient pas être en mesure de produire une application de soutien à la santé mentale. Ces applications doivent être conçues pour répondre à un ensemble de normes, établies par des professionnels de la santé mentale pour répondre aux besoins des patients, en leur offrant un espace sûr et inclusif.

3. Créer des programmes de formation pour les professionnels (police et intervenants sociaux)

Le PJC recommande aux **gouvernements provinciaux** et aux **administrations municipales** de créer un programme de formation qui sensibilise tous les agents de police au danger de la stigmatisation de la santé mentale et aux techniques permettant de désamorcer les situations de crise en matière de santé mentale. De plus, les jeunes demandent aux administrations municipales de se concentrer sur l'embauche d'un plus grand nombre d'agents de police ayant un diplôme ou une licence en travail social afin de créer des unités spécialisées. De plus, nous demandons aux gouvernements municipaux de planifier l'inclusion de professionnels de la santé mentale dans les unités de réponse aux crises qui font partie du système policier.

4. Investir dans le changement social en sensibilisant les jeunes et en leur fournissant davantage d'informations sur la santé mentale

Le PJC recommande aux **gouvernements fédéral et provinciaux** et aux conseils scolaires d'augmenter les fonds alloués à la promotion de la santé mentale dans les écoles, en introduisant des cours de bien-être mental pour tous les jeunes. Les jeunes doivent être capables de cerner les signes d'une crise de santé mentale chez eux ou chez leurs amis. Ils doivent également savoir comment accéder aux services et aux soutiens dont ils ont besoin au bon moment. Davantage de ressources éducatives pour les jeunes qui peuvent les sensibiliser à la santé mentale et aux services potentiels leur donneront les outils nécessaires.

Le **gouvernement du Canada** a pris certaines mesures pour résoudre la crise des soins de santé mentale. Bien que le ministre de la Santé mentale et des toxicomanies et ministre associé de la Santé ait annoncé des investissements tels que 8,6 millions de dollars pour six projets dans l'ensemble de l'Ontario afin de promouvoir la santé mentale et le bien-être, ce financement doit être élargi afin d'assurer des soins de santé mentale équitables pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.⁷ De plus, bien que le gouvernement du Canada se soit engagé à accroître le soutien à la santé mentale en introduisant des applications comme Espace mieux-être, leurs services doivent être étendus et les normes en matière de soins de santé mentale virtuels doivent être renforcées.



affecte aussi :



La santé mentale est une question interdisciplinaire qui est pertinente pour la réalisation de plusieurs ODD et constitue donc une priorité pour le développement durable. Elle est un aspect du bien-être (ODD3), de la sécurité des travailleurs (ODD8), du logement (ODD11), de l'inclusion (ODD10) et des changements climatiques (ODD13). L'ODD 3 « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge » est lié à l'idée que sans accès à un traitement approprié de la santé mentale pour tous, il ne peut y avoir de bien-être durable à l'avenir.⁸

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le PJC 2022 comptait six (6) équipes axées sur les changements climatiques. Les jeunes étaient âgés de 12 à 17 ans et représentaient toutes les provinces du Canada et le territoire du Nunavut.

Quel est le problème?

Cette année, les jeunes ont continué à exprimer leurs préoccupations concernant la crise climatique. De toutes les questions soulevées par les membres, la crise climatique a rassemblé le plus grand nombre d'équipes du PJC (six). Alors que certains membres du PJC se sont principalement concentrés sur la nécessité de réglementer fortement l'industrie des combustibles fossiles, d'autres membres ont parlé de leurs préoccupations concernant l'utilisation des plastiques et de la nécessité d'éduquer le public sur les risques et les solutions. Les statistiques montrent que les Canadiens jettent 3 millions de tonnes de déchets plastiques chaque année, et que seulement 9 % de ces déchets sont recyclés.⁹ De plus, les émissions de dioxyde de carbone ont été les plus élevées jamais enregistrées en 2022.¹⁰ Le

réchauffement de la planète a aggravé de nombreuses catastrophes naturelles comme les ouragans, les tempêtes de neige et de pluie et a contribué à l'augmentation du nombre de feux de forêt au Canada. Cela montre que les changements climatiques nous touchent tous en ce moment. Cela explique également pourquoi les jeunes peuvent et veulent s'engager dans des discussions politiques, même très techniques, sur les questions qui les touchent le plus.

Les changements climatiques représentent une menace tellement importante et imminente pour tout le monde à l'échelle mondiale. En tant que jeunes, nous serons la génération qui devra faire face aux conséquences des choix faits par les générations qui nous ont précédés. Il est incroyablement important que les adultes d'aujourd'hui prennent en compte les générations futures et s'assurent qu'il y ait des ressources et une planète vivable à transmettre.

CE QUE LES JEUNES DISENT

« IL S'AGIT D'UNE MENACE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES, CAR LE CANADA CONTINUE DE DÉPENDRE D'UNE ÉNERGIE NON RENOUVELABLE QUI CONTRIBUE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, MENAÇANT AINSI L'AVENIR DES ENFANTS ET DES JEUNES. »

[TRADUCTION]

« LA CRISE CLIMATIQUE FAIT MAL À CHACUN À SA MANIÈRE. C'EST POURQUOI NOUS DEVONS AGIR MAINTENANT AU LIEU D'ATTENDRE QUE LA FIN ARRIVE. [ELLE] A UN IMPACT SUR LA SANTÉ, LA QUALITÉ DE VIE [ET] NUIT AUX AUTRES PAYS ET AU MONDE SI NOUS NE NOUS PRÉOCCUPONS PAS DE L'EMPREINTE CARBONE DE NOTRE PAYS. »

[TRADUCTION]

« « VOULEZ-VOUS SAUVER L'AVENIR DE L'HUMANITÉ? VOULEZ-VOUS QUE VOS ENFANTS AIENT UNE PLANÈTE SUR LAQUELLE VIVRE? NOUS DEVONS NOUS ATTAQUER À L'EMPREINTE CARBONE DU CANADA PLUS TÔT QUE TARD. NOTRE PLANÈTE POURRAIT ÊTRE DÉTRUITE AVANT QUE NOUS LE SACHIONS (SITUATION DE VIE OU DE MORT). SI NOUS REMETTONS LA RÉOLUTION DE CE PROBLÈME, IL SERA PEUT-ÊTRE TROP TARD! C'EST POURQUOI NOUS DEVONS NOUS Y CONSACRER MAINTENANT. » [TRADUCTION]¹¹

« ENVIRON 8 MILLIONS DE TONNES DE PLASTIQUE SE RETROUVENT DANS NOS OCÉANS CHAQUE ANNÉE. L'UN DES PLUS GRANDS HABITATS EST LE VORTEX DE PLASTIQUE DU PACIFIQUE NORD : UNE MASSE D'ORDURES DE DÉBRIS MARINS DANS LE NORD DE L'OCÉAN PACIFIQUE ESTIMÉE EN 2020 À 1,6 MILLION DE KM², SOIT ENVIRON TROIS FOIS LA TAILLE DE LA FRANCE! » [TRADUCTION]¹²

Il existe quatre grandes catégories de recommandations pour s'attaquer au problème des changements climatiques et de ses impacts. Elles comprennent (1) les mesures incitatives et la fiscalité; (2) l'éducation; (3) la responsabilité et la transparence; (4) l'utilisation de diverses formes d'énergie.

1. Mesures incitatives et fiscalité

Le PJC recommande que les entreprises polluantes qui utilisent des quantités déraisonnables de plastique soient taxées par le gouvernement fédéral. Le PJC recommande une taxe basée sur le pourcentage d'emballage plastique par rapport au produit. Les jeunes chercheuses et chercheurs notent que bien que le gouvernement ait pris des mesures pour interdire les plastiques à usage unique³, il devrait y avoir des réglementations plus strictes et une taxation accrue pour encourager une économie circulaire.

D'autres membres du PJC pensent que le taux d'imposition fédéral sur les sociétés pétrolières et gazières devrait être augmenté d'au moins 5 %. Ils recommandent que ces recettes fiscales soutiennent les communautés autochtones touchées par le développement des combustibles fossiles.

Le PJC recommande que les gouvernements fédéral et provinciaux accordent des subventions aux entreprises qui font des recherches sur les produits et emballages écologiques.

Le PJC recommande au gouvernement fédéral d'encourager davantage la possession de véhicules électriques (VE), en augmentant les remboursements d'impôts aux consommateurs, en créant davantage d'incitations pour les fabricants afin qu'ils construisent plus de véhicules électriques, et en augmentant le soutien gouvernemental pour l'infrastructure des VE. Le message des jeunes - accélérer la transition vers un système de transport sans carbone.

2. Éducation

Il devrait y avoir plus d'éducation et de sensibilisation à la menace des changements climatiques par le gouvernement provincial. Les futurs électeurs doivent être informés des risques d'ignorer les changements climatiques. L'éducation aux changements climatiques dans les écoles garantit que les jeunes disposent des connaissances adéquates. Lorsque les jeunes pourront voter, ils seront en mesure d'évaluer les politiques climatiques proposées par les différents partis. Cela permettra de mobiliser les votes et d'augmenter la participation électorale au fil du temps.

3. Responsabilité et transparence

Le PJC recommande que les grandes entreprises soient tenues responsables par le gouvernement fédéral de l'envoi de leurs déchets plastiques à l'étranger et qu'elles soient obligées de traiter leurs déchets de manière responsable.

Le gouvernement fédéral doit clarifier et modifier le devoir de consultation des sociétés de combustibles fossiles, afin que plus aucun projet de construction d'oléoduc ne soit approuvé sans le consentement des populations autochtones locales.

Le gouvernement fédéral doit créer un site web qui publie toutes les informations concernant les projets ayant un impact sur les changements climatiques et partager ces informations pour accroître la transparence avec le grand public. Tous les détails des dommages environnementaux et des mesures prises doivent être mis à la disposition du grand public pour une transparence totale.

Le PJC recommande aux gouvernements provinciaux d'inciter les entreprises de ressources naturelles à mettre en place une formation

obligatoire de sensibilisation aux écosystèmes pour leurs travailleurs. Cette formation devrait également porter sur la collaboration avec les communautés autochtones et sur le respect du savoir environnemental autochtone lors de la conception et de la mise en œuvre de nouveaux projets. Cette formation devrait être une exigence pour tous les nouveaux permis d'extraction.

Le PJC recommande au gouvernement fédéral d'accroître la responsabilité des sociétés de combustibles fossiles dans la Loi sur la sûreté des pipelines, afin que les compagnies pétrolières soient tenues de couvrir entièrement le coût des pertes et des dommages causés aux communautés autochtones locales en cas de fuite.

4. Promouvoir les énergies renouvelables

Les gouvernements provinciaux et les administrations municipales doivent investir dans l'utilisation de l'énergie éolienne et solaire dans les zones appropriées.

Le PJC recommande au gouvernement fédéral de se concentrer sur l'énergie géothermique et d'arrêter la production de combustibles fossiles. Les organisations et entités gouvernementales doivent passer à une énergie sans carbone.

De plus, le PJC recommande que les gouvernements fédéral et provinciaux disposent d'une stratégie entièrement financée pour assurer la transition des travailleurs des combustibles fossiles vers le nouveau secteur de l'énergie durable.

Il est évident que les changements climatiques constituent une énorme préoccupation pour les jeunes. Comme le montrent les recommandations, les jeunes demandent aux gouvernements d'accroître l'utilisation de formes d'énergie nouvelles et durables, d'investir dans la sensibilisation du public aux changements climatiques, de s'engager à une transparence totale, de réglementer l'industrie moribonde des combustibles fossiles et de promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables.

Bien que les plans climatiques tels que le « Plan de réduction des émissions du Canada 2023 », qui vise à fournir des stratégies pour réduire les émissions de 40 à 45 %¹⁴, constituent un pas dans la bonne direction, il reste encore beaucoup à faire pour s'assurer que nous sommes sur la bonne voie pour réduire les émissions d'ici 2030, notamment en



affecte aussi :



ODD 13 « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ». Les répercussions des changements climatiques sont généralisées et touchent la plupart, sinon la totalité, des objectifs de développement durable. Il n'y a pas de planète B, et comme l'a dit le membre du PJC : « Si nous tardons à nous attaquer à ce problème, il sera peut-être trop tard! C'est pourquoi nous devons nous attarder à cette question MAINTENANT. » [traduction]

encourageant l'utilisation de véhicules électriques et en augmentant le financement du Programme des véhicules à émissions zéro (iZEV), afin d'étendre son accessibilité à un plus grand nombre de consommateurs.¹⁵ Il existe également des projets de loi et des lois qui s'harmonisent avec nos recommandations, comme le projet de loi S-5 : Loi sur le renforcement de la protection de l'environnement pour un Canada en santé, le projet de loi S-234 : Loi canadienne sur la protection de l'environnement, et S-243 : Loi sur la finance alignée sur le climat.

PAUVRETÉ, LOGEMENT & INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le PJC 2022 comptait deux équipes axées sur la pauvreté, le logement et l'insécurité alimentaire. Les jeunes étaient âgés de 9 à 17 ans et représentaient les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse.

Quel est le problème?

La question de la pauvreté, du logement et de l'insécurité alimentaire reste pertinente et constitue une grande préoccupation pour les jeunes. Les Canadiens de la classe ouvrière connaissent une insécurité économique accrue en raison de la crise actuelle de l'emploi, de la nourriture et du logement, causée initialement par la pandémie, et maintenant par la guerre en Ukraine, qui a entraîné une hausse de l'inflation.¹⁶ Le taux d'inflation canadien est presque le double de la moyenne à long terme de 3,14 %, soit 6 %.¹⁷ La pauvreté était toutefois un problème avant les récents événements mondiaux.

Selon Canada sans pauvreté, « aucune prestation, aucun programme d'aide sociale ni aucun taux de salaire minimum au Canada ne permet aux gens d'avoir assez d'argent pour les nécessités de la vie. » [traduction]¹⁸ La Banque alimentaire du Canada affirme que près d'un tiers des utilisateurs de banques alimentaires sont des enfants, et qu'il y a eu une augmentation de 15 % des utilisateurs depuis mars 2022.¹⁹ Soixante-quinze pour cent des Canadiens croient que davantage de logements abordables pourraient résoudre les problèmes sociaux auxquels nous sommes actuellement confrontés en tant que pays²⁰ et près d'un Canadien sur trois est contraint de vivre dans un logement locatif. Malgré le ralentissement économique, on s'attend à ce que le prix des maisons augmente dans tout le Canada. Les loyers ont augmenté et le taux d'inoccupation a diminué dans la plupart des villes.²¹

Il est également important de reconnaître que les effets de ces problèmes sont différents pour chaque personne, les groupes marginalisés tels que les autochtones, les Noirs, les femmes et les personnes handicapées ressentant ces insécurités de manière disproportionnée. Ces problèmes touchent également les jeunes en particulier, car les enfants et les jeunes ont peu ou pas de contrôle sur leur propre statut socio-économique.

La question de la pauvreté, du logement et de l'insécurité alimentaire ne devrait pas exister au Canada. En tant que pays développé, nous avons les moyens et la capacité d'éradiquer la pauvreté et ses impacts associés, mais ces insécurités fleurissent. En plus de cela, le Canada s'est engagé à respecter plusieurs chartes, déclarations et conventions, comme la CNUDE, qui stipule tout particulièrement aux articles 26 et 27, que les enfants ont droit à la sécurité sociale et économique, à la nourriture, aux vêtements et à un foyer sûr.

« ...LES TAUX D'ITINÉRANCE AU CANADA AUGMENTENT DEPUIS QUELQUES DÉCENNIES ET CELA SE MANIFESTE PAR DES PROBLÈMES PLUS COMPLEXES. PARMI LES PERSONNES QUI PRENNENT DES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE LOGEMENT POUR LEUR MÉNAGE, LES FEMMES QUI ONT CONNU L'ITINÉRANCE ONT RAPPORTÉ DES RÉSULTATS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET DE SANTÉ PLUS MAUVAIS QUE LES HOMMES DANS LA MÊME SITUATION, » [TRADUCTION]

« CE NE DEVRAIT PAS ÊTRE AUX ORGANISATIONS CARITATIVES DE NOURRIR (LES GENS). NOUS VOULONS UNE COMMUNAUTÉ SANS BANQUES ALIMENTAIRES. » [TRADUCTION]

« L'ITINÉRANCE EST UN PROBLÈME ÉNORME QUI EST RÉPANDU PARTOUT AU CANADA AUJOURD'HUI, QUE CE SOIT DES VILLES DE TENTES TENTACULAIRES AUX PERSONNES DANS LA RUE. [NOUS] CHERCHONS À TROUVER UNE SOLUTION POUR LES NOMBREUX SANS-ABRIS AFIN QU'ILS AIENT UN TOIT SUR LA TÊTE. » [TRADUCTION]

Les enfants ont des droits, et il est du devoir du gouvernement de veiller à ce que tous les enfants canadiens aient un niveau de vie décent et des services sociaux qui, à leur tour, réduiront la pauvreté.²² Malgré sa promesse de protéger ces droits, le Canada permet continuellement à des millions de personnes, dont beaucoup d'enfants et d'adolescents, de vivre sous le seuil de pauvreté. Ce sujet est particulièrement important au moment où nous devenons de jeunes adultes. Les réalités de nos vies, lutter pour trouver un emploi, trouver du soutien pour ceux qui n'ont pas de diplômes universitaires ou des diplômes étrangers non reconnus et lutter pour devenir financièrement indépendants tout en faisant face à la dette étudiante, sont de plus en plus préoccupantes.

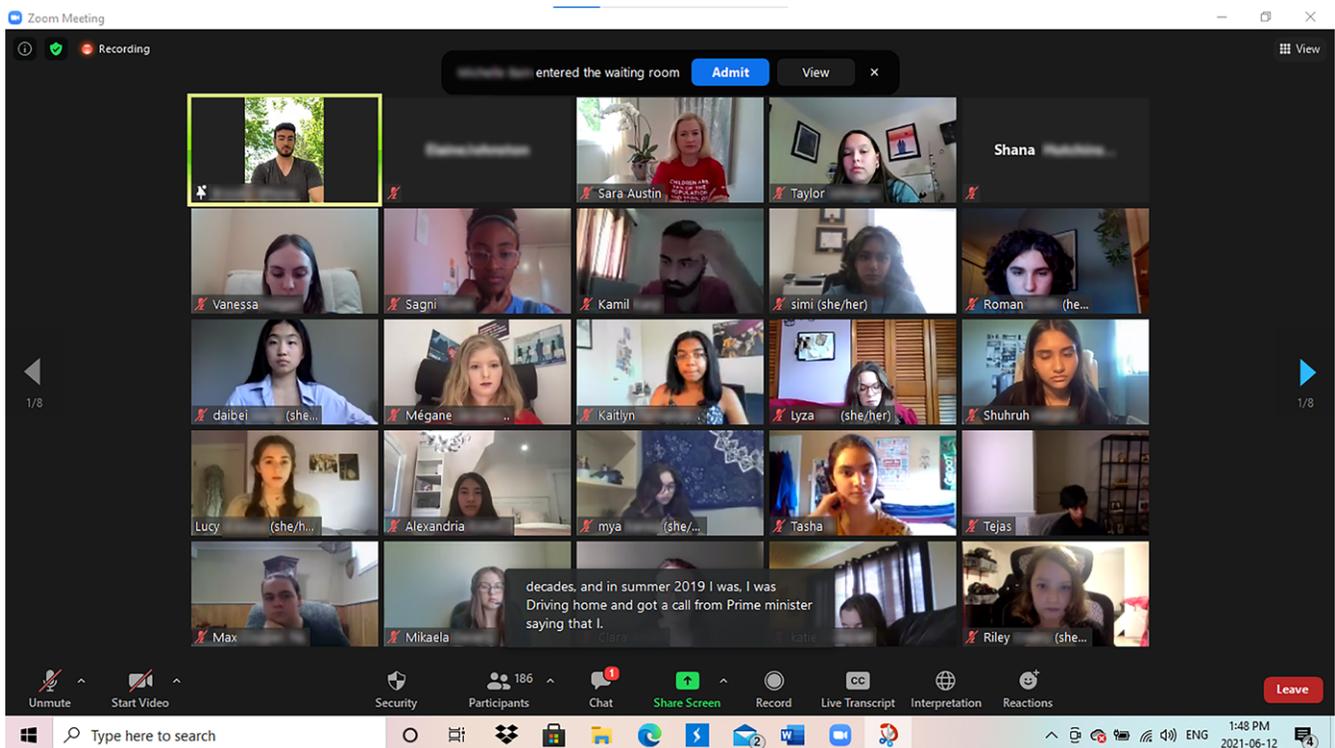
CE QUE LES JEUNES DISENT

« ...LES TAUX D'ITINÉRANCE AU CANADA AUGMENTENT DEPUIS QUELQUES DÉCENNIES ET CELA SE MANIFESTE PAR DES PROBLÈMES PLUS COMPLEXES. PARMIS LES PERSONNES QUI PRENNENT DES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE LOGEMENT POUR LEUR MÉNAGE, LES FEMMES QUI ONT CONNU L'ITINÉRANCE ONT RAPPORTÉ DES RÉSULTATS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET DE SANTÉ PLUS MAUVAIS QUE LES HOMMES DANS LA MÊME SITUATION. » [TRADUCTION]

« L'ITINÉRANCE EST UN PROBLÈME ÉNORME QUI EST RÉPANDU PARTOUT AU CANADA AUJOURD'HUI, QUE CE SOIT DES VILLES DE TENTES TENTACULAIRES AUX PERSONNES DANS LES RUES. [NOUS] CHERCHONS À TROUVER UNE SOLUTION AUX NOMBREUX SANS-ABRIS AFIN DE LEUR TROUVER UN TOIT » [TRADUCTION]

« CE NE DEVRAIT PAS ÊTRE AUX ORGANISATIONS CARITATIVES DE NOURRIR (LES GENS). NOUS VOULONS UNE COMMUNAUTÉ SANS BANQUES ALIMENTAIRES. » [TRADUCTION]

« NOTRE PRINCIPALE MOTIVATION [EN TANT QUE JEUNES] EST DE FAIRE EN SORTE QUE LES FAMILLES AIENT DES BASES SOLIDES POUR QUE LEURS ENFANTS SORTENT DE LA PAUVRETÉ ET DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE. » [TRADUCTION]



une de nos réunions YCP Zoom.

Il existe quatre grandes catégories de recommandations concernant la pauvreté, le logement et l'insécurité alimentaire : l'inventaire de logements, le chômage, les impôts et l'insécurité alimentaire.

1. Inventaire de logements

Le PJC recommande aux administrations municipales de mettre en place un nombre minimum de refuges pour sans-abris dans les grandes villes afin de garantir la disponibilité d'un abri d'urgence.

Il faut soutenir la construction de dortoirs/ logements abordables, comme les projets de logements modulaires financés par le gouvernement fédéral à Toronto et à Vancouver. Cela inclut les petits hôtels avec des employés qui peuvent aider les sans-abris et mettre en œuvre des programmes de soins.

Une grande partie des logements que les personnes à faible revenu peuvent s'offrir sont en mauvais état ou ne répondent pas aux normes de sécurité et de logement et aux codes sanitaires. Sachant qu'il est de l'obligation du propriétaire d'assurer la sécurité de ses locataires, une inspection plus poussée et une supervision plus stricte de ces codes de sécurité par les administrations municipales sont nécessaires.

Le gouvernement fédéral doit exercer un contrôle sur les prix des logements. Les personnes qui achètent leur première maison doivent avoir la priorité sur celles qui possèdent plusieurs propriétés.

2. Chômage

Le gouvernement provincial doit lutter contre le chômage que connaissent les personnes sans logement, en organisant des journées de formation afin qu'elles puissent améliorer leur curriculum vitae et être mieux préparées à leur recherche d'emploi. Ces événements contribueront à créer des occasions et plus d'équité pour les Canadiens et Canadiennes qui ont des difficultés.

3. Impôts

Le gouvernement fédéral doit imposer davantage les riches pour aider à financer les programmes sociaux et s'assurer que tous les Canadiens ont accès aux produits de première nécessité. Plus précisément, imposer les riches peut aider les sans-abris à avoir accès aux besoins de base tels que le logement et la nourriture.

Le gouvernement fédéral doit mettre en œuvre des lois et enquêter pour s'assurer qu'il n'y a pas de traitement fiscal préférentiel pour les riches, et une réglementation plus rigoureuse est nécessaire pour empêcher l'utilisation d'échappatoires fiscales et d'astuces pour éviter de payer des impôts.

Parallèlement à cela, de nombreuses maisons sont laissées vacantes au Canada. Pour réduire le nombre de ces maisons « fantômes », des taxes telles que la taxe sur la spéculation et l'inoccupation de la Colombie-Britannique, la taxe sur les logements vacants de Vancouver ou la taxe sur les logements sous-utilisés proposée devraient être largement adoptées par tous les gouvernements provinciaux pour financer des solutions à la crise des sans-abris.

4. Insécurité alimentaire

Bien que l'inflation augmente, le coût de la nourriture augmente encore plus vite, à un rythme deux fois plus élevé. Sachant que la nourriture est une nécessité, les gens doivent acheter des produits d'épicerie malgré les prix élevés, et une action du gouvernement fédéral est nécessaire pour remédier à cette inégalité. Les solutions peuvent inclure l'investissement dans les agriculteurs locaux et leur promotion par l'administration municipale.

De plus, aborder des sujets tels que les changements climatiques aidera directement le problème de l'insécurité alimentaire.

COMMENT SE RAPPORTE-T-IL AUX LES INDICATEURS DES ODD

Il est évident que la pauvreté, le logement et l'insécurité alimentaire sont une préoccupation croissante pour les jeunes. Leurs préoccupations en matière de logement vont au-delà de la crise du sans-abrisme. Les membres de l'équipe du PJC étaient également préoccupés par l'accessibilité générale au logement. Ils entendent les nouvelles et les experts qui prévoient que de nombreux jeunes d'aujourd'hui n'auront jamais les moyens d'acheter une maison et que les loyers dans les grandes villes canadiennes sont déjà inabordables.

Notre gouvernement fédéral s'est déjà engagé à mettre fin à la pauvreté, au logement et à l'insécurité alimentaire dans les engagements internationaux en matière de droits de la personne, mais il ne le fait pas. Mais comme l'ont montré les membres du PJC, il existe de nombreuses solutions potentielles. Toute solution nécessite le travail et l'engagement des trois ordres de gouvernement. Ces solutions profitent à la société canadienne et lèvent les barrières empêchant un trop grand nombre de personnes de mener une vie sûre, saine et prospère.

Nos recommandations cadrent avec une grande partie du travail actuel du gouvernement. Elles correspondent notamment aux objectifs de développement durable, à la Stratégie de réduction de la pauvreté du Canada et à d'autres objectifs à long terme. Des projets de loi comme le projet de loi C-30, Loi sur l'allègement du coût de la vie, le projet de loi S-233, Loi concernant l'élaboration d'un cadre national sur le revenu de base garanti suffisant, et le projet de loi C-212, Loi visant l'élaboration d'un programme national d'alimentation en milieu scolaire pour les enfants, sont tous des exemples de projets de loi actuels qui cadrent avec nos recommandations.

1 PAS DE PAUVRETÉ



2 FAIM «ZÉRO»



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



affecte aussi :

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



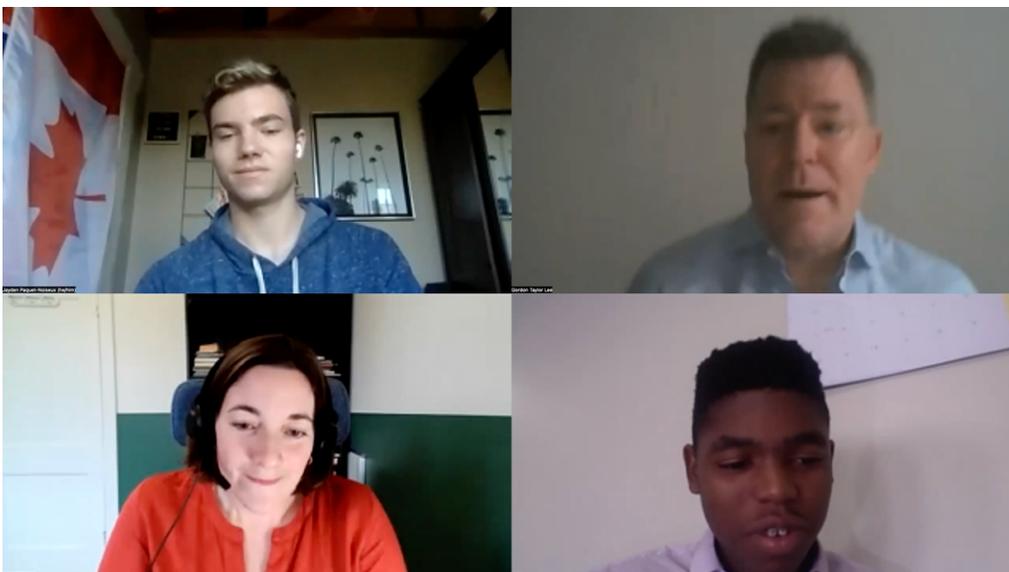
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



La pauvreté, l'insécurité alimentaire et le logement sont directement liés aux premier, deuxième, troisième, quatrième et huitième objectifs de développement social (ODD) des Nations Unies. La pauvreté (ODD1) conduit au logement et à l'insécurité alimentaire (ODD2). L'insécurité alimentaire entraîne une mauvaise nutrition qui provoque une mauvaise santé (ODD3). Lorsque les enfants et les jeunes font l'expérience de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire, d'une mauvaise nutrition et d'une mauvaise santé, leur éducation en souffre aussi (ODD4), ce qui a une incidence sur leur capacité à obtenir un travail décent (ODD8).



Nos membres ont l'occasion de dialoguer avec d'éminents fonctionnaires, décideurs et stratèges en matière de défense des droits.

Deux membres de YCP en conversation avec Annie McEwen, directrice à Indigenous Services Canada et Gordon Taylor Lee, directeur général à National, une entreprise de relations publiques et de communication.

DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE ET RACISME

Le PJC 2022 comptait deux équipes axées sur la discrimination systémique et le racisme. Les jeunes étaient âgés de 9 à 17 ans et représentaient toutes les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse.

Quel est le problème?

Les jeunes chercheuses et chercheurs reconnaissent que les recommandations de cette section ne visent pas exclusivement notre gouvernement, mais portent plutôt sur le changement que les jeunes espèrent voir au sein de plusieurs institutions et lieux où ils passent la majorité de leur temps, comme l'école. Un sondage²⁴ réalisé en 2021 par Angus Reid et l'Université de la Colombie-Britannique a montré que plus de la moitié des élèves canadiens du secondaire avaient été témoins d'intimidation ou d'exclusion fondée sur la race ou l'origine ethnique à l'école, 14 % d'entre eux en ayant eux-mêmes fait l'expérience. Les enfants issus de communautés diverses étaient trois fois plus susceptibles de le vivre que les enfants blancs, et les enfants autochtones deux fois plus.

Malgré la législation existante exigeant l'équité salariale en milieu de travail, nos jeunes s'inquiètent

non seulement de leur présent, mais aussi d'un avenir dans lequel le racisme et la discrimination systémiques les empêcheront d'accéder à toute la gamme des possibilités que le Canada a à offrir. Selon Statistique Canada, ils ont raison de s'inquiéter. Lors de trois recensements consécutifs (2006, 2011, 2016), il a été rapporté que les Canadiens racialisés âgés de 24 à 65 ans étaient deux fois moins susceptibles que les autres Canadiens d'occuper un poste de cadre supérieur.

Les jeunes sont particulièrement inquiets des préjugés dans le processus d'embauche et de l'équité salariale. La discrimination touche de nombreuses personnes sur le lieu de travail, notamment les femmes (1 sur 3), les travailleurs racisés (2 sur 5), les travailleurs autochtones (2 sur 5), les femmes autochtones (45 %), les jeunes adultes (1 sur 3) et les employés handicapés (1 sur 4)²⁵. Ils estiment qu'il est injuste que les grandes entreprises, en particulier leurs dirigeants les plus puissants, puissent continuer à prospérer alors que le racisme et la discrimination systémiques restent endémiques dans les lieux de travail du Canada. Les membres du PJC ressentent également un effet paralysant et s'inquiètent des répercussions de se faire entendre au travail.

Les PJC croient que les lois sur l'équité salariale ne sont pas universellement respectées au Canada. Nos jeunes espèrent donc un avenir dans lequel les droits du travail de tous les groupes méritant l'équité, y compris le droit à un milieu de travail exempt de discrimination, seront pleinement respectés.

CE QUE LES JEUNES DISENT

« CE QUE NOUS APPRENONS À L'ÉCOLE [EN CE QUI CONCERNE LE RACISME ET LA DISCRIMINATION SYSTÉMIQUES] EST INSUFFISANT. » « NOUS ESPÉRONS QUE LES ÉCOLES POURRONT « DONNER À [LEURS] ÉLÈVES LES OUTILS NÉCESSAIRES POUR LUTTER CONTRE LA DISCRIMINATION ». [TRADUCTION]

« L'EXPÉRIENCE QUE VOUS FAITES QUAND VOUS ÊTES PLUS JEUNE A DES RÉPERCUSSIONS SUR VOUS AUSSI QUAND VOUS ÊTES PLUS ÂGÉ! PAR EXEMPLE, VOUS POUVEZ AVOIR PEUR D'ÊTRE À NOUVEAU VICTIME DE DISCRIMINATION. VOUS VOUS SENTEZ PEU SÛR DE VOUS ET AVEZ L'IMPRESSION DE DEVOIR VOUS CHANGER. VOUS N'AVEZ PAS D'ESPOIR QUE QUELQUE CHOSE CHANGE. » [TRADUCTION]

« TOUT LE MONDE NAÎT ÉGAL. PERSONNE NE DOIT ÊTRE TRAITÉ DE MANIÈRE INÉGALE. LES CONSÉQUENCES SONT TERRIBLES; DES GENS POURRAIENT EN MOURIR. LES DÉPUTÉS ONT LE POUVOIR D'Y METTRE FIN. » [TRADUCTION]

« CELA ARRIVE (DANS) BON NOMBRE D'ÉCOLES. MAIS LES ÉCOLES DEVRAIENT ÊTRE UN LIEU SÛR OÙ L'ON EST LIBRE D'EXPRIMER SON SEXE, SON ETHNIE, SA CULTURE, ETC. C'EST CE À QUOI NOUS DEVRIONS ASPIRER. » [TRADUCTION]

Éducation équitable et désapprentissage de la discrimination

1. Le PJC recommande au gouvernement fédéral de préparer et de publier des rapports annuels comparant le financement de l'éducation des enfants des Premières Nations dans les réserves et hors-réserves, ainsi que les niveaux d'éducation et de revenu des peuples autochtones par rapport aux non-autochtones.
2. Le gouvernement fédéral devrait mener des consultations avec les groupes confrontés à la discrimination financière/éducative afin de s'assurer que leurs points de vue éclairent la prise de décision et de sensibiliser les gens à ce à quoi ils sont confrontés.
3. Les écoles peuvent être un lieu productif pour mener des consultations, étant donné que les jeunes passent la plupart de leur temps à l'école. Nombre de nos membres ont également indiqué que les écoles sont un lieu où ils sont susceptibles d'être victimes de discrimination. Les consultations favoriseront le dialogue, aidant les élèves à mieux comprendre comment la discrimination peut avoir une incidence sur les autres. Les parents, enseignantes et enseignants devraient également être consultés, afin de diversifier les points de vue et d'éclairer la prise de décision. Les membres du PJC ont indiqué que les consultations basées sur la discussion devraient être prioritaires, et suggèrent que, dans la mesure du possible, les séances en personne soient préférées aux séances virtuelles. Les membres précisent en outre que le gouvernement devrait :

- A. Établir un programme permettant des réunions hebdomadaires au cours desquelles les élèves partagent leurs expériences personnelles et réfléchissent à des solutions relatives à la discrimination systémique et au racisme, contribuant ainsi au processus de consultation.
- B. Veillez à ce que les participants et participantes à la consultation soient informés, en :
 - invitant des experts et autres conférenciers à participer aux consultations en tant qu'éducateurs ou simples animateurs;

- diffusant des vidéos éducatives sur les effets de la discrimination

Cela répondrait à l'appel lancé aux écoles pour qu'elles soient davantage impliquées dans les efforts de lutte contre la discrimination, car les écoles deviendraient un lieu privilégié pour mener des programmes de sensibilisation.

Les consultations devraient toujours aboutir à la création d'une relation entre les participants et leurs décideurs politiques, comme leurs députés.

4. En collaboration avec nos administrations municipales et les commissions scolaires, les gouvernements provinciaux devraient également s'appuyer sur les comptes rendus des consultations fédérales pour améliorer les programmes d'études, en accordant une attention particulière à l'importance de la diversité, de l'équité, de l'inclusion et de l'appartenance.

Concernant l'équité salariale

6. À l'instar du programme d'aide juridique du gouvernement fédéral, nos gouvernements provinciaux devraient mettre des services juridiques à la disposition des personnes économiquement défavorisées qui cherchent à déposer une plainte pour racisme ou discrimination en milieu de travail.

- A. Au-delà de la fourniture d'informations et de conseils, une représentation juridique serait fournie.
- B. La représentation serait assurée dans les cas de harcèlement sexuel sur le lieu de travail ainsi que de racisme et de discrimination sur le lieu de travail. Le harcèlement sexuel en soi a déjà été reconnu comme une forme de discrimination [1]. Pour nous, élargir l'accès à la représentation dans les cas d'autres formes de discrimination est la prochaine étape évidente.

COMMENT SE RAPPORTE-T-IL AUX LES INDICATEURS DES ODD



affecte aussi :



L'équité est au cœur des ODD. Les ODD 5 et 10 visent à mettre fin à la discrimination. Plusieurs ODD ne peuvent cependant pas être atteints sans mettre fin à la discrimination systémique, notamment la réalisation d'une bonne santé (ODD3), d'une éducation de qualité (ODD4) et d'un travail décent pour tous (ODD8).

il existe des précédents en matière d'aide juridique pour la présentation de plaintes liées au milieu de travail. Par exemple, des renseignements et des conseils juridiques sont déjà fournis gratuitement aux personnes ayant été victimes de harcèlement sexuel au travail, quelle que soit leur situation économique.²⁶

Les jeunes du PJC estiment que nos gouvernements pourraient faire davantage pour écouter les personnes qui comptent le plus sur eux, comme celles qui vivent dans la pauvreté, y compris les Autochtones, les personnes de couleur et les nouveaux arrivants. Et même si les taux de vote parmi ces groupes sont également plus faibles, le vote n'est pas le seul moyen pour les gouvernements de comprendre leurs citoyens. En fait, les gouvernements ont le devoir de représenter tous leurs citoyens, qu'ils exercent ou non leur droit de vote. Ce devoir devient encore plus important lorsqu'il s'agit des jeunes, qui n'ont pas (encore) le droit de vote. À ce titre, les gouvernements ont le devoir de créer davantage de mécanismes pour permettre à tous les citoyens d'exercer la panoplie complète de leurs droits démocratiques. Les consultations, par exemple, sont un mécanisme qui garantit que ceux qui sont les moins puissants font entendre leurs besoins.

De plus, les jeunes veulent une expérience scolaire équitable. Et, lorsqu'ils entrent dans le monde du travail, ils espèrent trouver des systèmes qui les protégeront de la discrimination, et qu'il n'y aura aucun obstacle à la réalisation de leur plein potentiel.

Bien que nous reconnaissons qu'il existe déjà des bureaux chargés d'enquêter sur les plaintes de discrimination et de racisme en milieu de travail (les commissions fédérale et provinciales des droits de la personne), nous croyons que les gouvernements fédéral et provinciaux pourraient augmenter leurs allocations de fonds respectives, ce qui augmenterait le nombre de cas que les commissions peuvent prendre en charge. De plus,



The Parliamentary Internship Programme

Information for applicants and their friends

www.pip-psp.org



Les membres du PJC ont eu l'occasion de travailler sur leurs mémoires et leurs projets de loi fictifs avec l'aide des stagiaires parlementaires. Ici, les stagiaires parlementaires, Nina Sartor et Alyth Roos, présentent le programme de stage parlementaire aux membres du PJC.

VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS

Le PJC 2022 avait deux équipes axées sur la violence contre les enfants. Les jeunes étaient âgés de 10 à 17 ans et représentaient les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse.

Quel est le problème?

Mettre fin à la violence à l'encontre des enfants est un problème mondial crucial, reflété dans l'objectif ODD 16 des Nations Unies d'éliminer toutes les formes de violence à l'encontre des enfants d'ici 2030. La Convention relative aux droits de l'enfant souligne l'importance de protéger les enfants contre la violence, y compris de la part des personnes les plus proches d'eux, comme les parents et les tuteurs, selon l'article 19.

Au Canada, les données déclarées par la police en 2019 montrent que 69 691 enfants et jeunes ont été victimes de violence. Cette statistique met en évidence l'impact disproportionné de la violence sur les filles, qui représentaient 57 % des cas signalés. Les enfants et des jeunes sont le plus souvent maltraités par des personnes qu'ils connaissent. Trente-deux pour cent des agresseurs sont de simples connaissances, suivis par les parents (19 %). Seize pour cent des agresseurs d'enfants sont des étrangers.²⁷

Nos gouvernements doivent reconnaître que, pour de nombreux enfants, le système ne fonctionne pas bien. Retirer les enfants de leur foyer n'est généralement pas la meilleure solution. Il faut trouver un équilibre entre la protection (contre le danger), le lien (avec leur famille et leur communauté) et la guérison (après des expériences traumatisantes). Nous pensons que des améliorations substantielles sont nécessaires dans le système de placement familial.

Il est impératif que nous donnions la priorité à la protection des enfants contre la violence. Il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes de ce problème et de sensibiliser l'opinion publique pour créer un environnement plus sûr pour tous les enfants et faire en sorte que l'objectif des Nations Unies de mettre fin à la violence contre les enfants soit atteint.

Tout en s'attaquant aux causes profondes, nos recommandations reflètent notre espoir de pouvoir apporter davantage de soutien aux parents d'accueil, en les aidant à mieux comprendre les besoins des enfants et en faisant preuve de plus de compassion face aux traumatismes. Nous estimons qu'un bon point de départ est de comprendre l'importance d'un environnement stable pour qu'un enfant puisse grandir et nous ne pouvons sous-estimer l'urgence de mettre en œuvre ces recommandations, c'est-à-dire de trouver le meilleur endroit pour un enfant placé en famille d'accueil.

CE QUE LES JEUNES DISENT

« LE TRAUMATISME INTERGÉNÉRATIONNEL DE LA MALTRAITANCE DES ENFANTS EST OMNIPRÉSENT DANS L'HISTOIRE DU CANADA. UN GRAND EXEMPLE : LES ACTES ODIEUX COMMIS À L'ENCONTRE DES ENFANTS AUTOCHTONES DANS LES PENSIONNATS. POUR S'ASSURER QUE [DE TELS] ÉVÉNEMENTS [...] NE SE REPRODUISENT JAMAIS, [NOUS DEVONS] LUTTER ACTIVEMENT POUR LA PROTECTION DES ENFANTS. EN RÉFORMANT LA FAÇON DONT LES INSTITUTIONS SOCIALES LUTTENT POUR LES ENFANTS, LE CANADA NE FAIT PAS QU'AIDER [...] LA VIE DES ENFANTS VULNÉRABLES, MAIS IL FRANCHIT UNE ÉTAPE IMPORTANTE EN TENTANT LA RÉCONCILIATION POUR LES TRANSGRESSIONS PASSÉES CONTRE LES ENFANTS. » [TRADUCTION]

[LA MALTRAITANCE DES ENFANTS], QUI TOUCHE LES GÉNÉRATIONS FUTURES, PEUT NUIRE AUX FUTURS MÉDECINS, POLITIENS ET AUTRES PROFESSIONNELS CANADIENS QUI SONT ESSENTIELS À LA CONTINUITÉ DE NOTRE PAYS.

« LES ENSEIGNANTS [...] SONT PLUS QUE DE SIMPLES ÉDUCATEURS; ILS SONT [...] DES GARDIENS À L'EXTÉRIEUR DU FOYER. » [TRADUCTION]

« LA MALTRAITANCE TOUCHE NON SEULEMENT LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS, MAIS NUIT ÉGALEMENT À LA SOCIÉTÉ DANS SON ENSEMBLE. LA MALTRAITANCE DES ENFANTS PROVOQUE DES EFFETS D'ENTRAÎNEMENT QUI CONDUISENT À UN GASPILLAGE DE POTENTIEL [CHEZ LES ENFANTS], ENTRE AUTRES CHOSES. » [TRADUCTION]

Pour nous, l'école peut être un environnement sûr, loin des abus, de la négligence et de l'exploitation, et les enseignantes et enseignants ont un rôle particulier à jouer dans cet environnement.

Les équipes du PJC travaillant sur la question de la violence contre les enfants souhaitent rappeler à nos gouvernements que les enfants ont le droit d'être en sécurité et qu'ils doivent également savoir comment se protéger du danger. Les équipes se sont montrées particulièrement passionnées par la rupture du cycle de la violence contre les enfants. Elles appellent non seulement nos gouvernements, mais aussi la société dans son ensemble, à créer pour tous les enfants un environnement exempt d'abus, de négligence et d'exploitation.

Des améliorations substantielles sont nécessaires dans le système de placement en famille d'accueil. Les jeunes d'EAC ont constaté que le système de protection de l'enfance et de placement familial ne fonctionne pas bien pour les enfants; trop d'enfants noirs et autochtones sont retirés de leur foyer. Ils affirment qu'il faut trouver un équilibre entre la protection (contre les préjudices), le lien (avec leur famille et leur communauté) et la guérison (après des expériences traumatisantes). Il faut aussi avoir accès à des « adultes sûrs, éduqués et de confiance » à qui les jeunes peuvent se confier, ainsi que « réduire le nombre de circonstances abusives ». L'objectif est également de réduire « le cycle de la violence ».

Dans cette section, par « environnement sûr », nous entendons un environnement exempt de mauvais traitements, de négligence et d'exploitation.

1. Aux parents ou aux personnes qui veulent être parents

Fournir davantage de soutien aux personnes qui envisagent d'être parents (naturels et adoptifs).

Briser le cycle générationnel de la maltraitance est

essentiel pour prévenir la maltraitance des enfants. Les parents doivent être encouragés à travailler sur leurs propres traumatismes pour éviter de les répercuter sur leur enfant.

Les parents doivent également être encouragés à rechercher une formation à la parentalité positive.²⁸

2. Aux gouvernements provinciaux et aux commissions scolaires

À l'école, éduquer les enfants sur les droits qu'ils ont, comment percevoir les schémas d'abus et où trouver de l'aide.

Mettre en œuvre un programme scolaire obligatoire afin de réduire la stigmatisation liée à toutes les violences faites aux enfants. Les enfants doivent se sentir en sécurité et habilités à partager leurs expériences et à avoir des conversations indispensables.

Veiller à ce que les enseignantes et enseignants, les conseillères et conseillers scolaires suivent davantage de formation professionnelle sur la violence envers les enfants, en mettant l'accent sur leur rôle dans la protection des enfants dont ils ont la charge (cela s'applique également aux conseils scolaires municipaux).

Normaliser ce développement professionnel afin de maintenir un niveau et une qualité de formation cohérents.

Investir dans la recherche en vue d'étendre cette exigence de développement professionnel à d'autres professions impliquant une interaction régulière avec des mineurs, comme les employés et les bénévoles des organismes à but non lucratif, les professionnels de la santé et les travailleurs de la protection de l'enfance.

3. Aux gouvernements provinciaux et aux organismes de protection de l'enfance

Pour les enfants qui doivent être retirés de leur famille, nous recommandons qu'ils soient plus rapidement jumelés avec une famille qui répondra à leurs besoins. Par exemple, les jeunes d'EAC souhaitent que tous les enfants soient jumelés à une famille qui serait sensible aux besoins psychologiques de leur enfant et donc qui comprendrait mieux leur traumatisme.

Nous demandons au gouvernement provincial de fournir davantage de fonds aux organismes de placement familial.s.

Nous demandons auxdits organismes de fournir davantage de soutien aux parents d'accueil, en les aidant à mieux comprendre les besoins des enfants et en favorisant une plus grande compassion face aux traumatismes.

Le gouvernement doit investir dans la recherche et les programmes qui visent à remédier à la surreprésentation des enfants noirs et autochtones dans les foyers d'accueil.

4. Aux gouvernements fédéral et provinciaux

Fournir plus de financement aux organismes provinciaux et à but non lucratif, en particulier ceux dont les initiatives sont axées sur la détermination et la réduction des impacts des traumatismes passés et fournir des mentors qui ont une connaissance de la violence envers les enfants.

Les gouvernements ont un devoir de diligence envers les enfants et devraient veiller à ce que le soutien aux parents actuels et futurs soit pleinement accessible, notamment sur le plan de la langue et de la disponibilité en ligne et en personne. Les initiatives devraient également être culturellement appropriées et disponibles à des heures et des endroits donnés.²⁹

COMMENT SE RAPPORTE-T-IL AUX LES INDICATEURS DES ODD

- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES**
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES**
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ**

affecte aussi :

Conclusion

Nous constatons que les systèmes conçus pour protéger les enfants de la violence ne sont, en pratique, pas suffisants. Il faut :

- plus d'investissements dans les programmes;
- une meilleure formation pour les professionnels;
- relier les recommandations au travail, aux politiques et à la législation actuels.



Les membres du PJC découvrent les différentes branches du gouvernement et leurs rôles dans la création de la législation.

IL N'Y A PAS DE MEILLEURE VOIX POUR PARLER DES PROBLÈMES DES JEUNES QUE LA VOIX DES JEUNES EUX-MÊMES.

QUELLES SONT LES ÉTAPES NÉCESSAIRES POUR Y PARVENIR

Tout au long du document, nous avons noté quels niveaux de gouvernement ou quel établissements devraient être responsables des changements que nous demandons. Vous trouverez ci-dessous les étapes primordiales qui, selon nous, s'imposent à tous les décideurs et à la société en général :

- Une collecte de données adéquate, tant au niveau fédéral que provincial, afin de mieux comprendre quelles ressources et quels programmes en particulier sont nécessaires dans les différentes régions.
 - Afin d'aider à créer des solutions à ces problèmes, il faut comprendre le problème en question. Sans les statistiques et les renseignements appropriés, il devient difficile de savoir combien de personnes sont touchées et à quel degré. Les données mettent également en évidence la façon dont certains groupes peuvent être touchés de manière disproportionnée et qui sont les auteurs de ces actes.
 - La coopération, la collaboration et la volonté politique entre les différents ordres de gouvernement sont nécessaires pour mieux résoudre les problèmes.
 - Étant donné que ces questions ont de multiples facettes et se recoupent souvent les unes les autres, une solution adéquate n'est possible que par la collaboration conjointe de différents ordres de gouvernement en raison de leurs différentes compétences. Parallèlement à cela, il doit y avoir la volonté
- et le dynamisme nécessaires pour vouloir activement apporter des changements. Nous savons que pour créer un changement durable, il faudra sans doute beaucoup de temps et d'efforts; c'est pourquoi il est important d'avoir le désir inébranlable de continuer à travailler pour un meilleur Canada.
- Faire évoluer les attitudes sociales concernant ces questions et les personnes qu'elles touchent en déstigmatisant le sujet. Cela peut inclure des campagnes sociales d'histoires vraies de personnes qui font face aux problèmes très réels des changements climatiques, de la santé mentale, de la pauvreté, du logement, de l'insécurité alimentaire, du racisme et de la discrimination, et de la maltraitance des enfants.
 - Bien que le gouvernement joue un rôle important dans la capacité à effectuer des changements, c'est aussi à nous, jeunes et Canadiens, de refléter le changement que nous aimerions voir se produire. Prendre part à ces questions en faisant preuve d'empathie les uns envers les autres et en abordant le sujet délicat de la réalité de la situation permet de construire une volonté sociale importante. Cette volonté sociale peut également être utilisée pour faire pression sur le gouvernement afin de promouvoir une législature qui reflète nos propres opinions et intérêts.

NOUS VOUS DEMANDONS INSTAMMENT **D'EXAMINER, DE CONSIDÉRER, DE DÉFENDRE ET DE PRENDRE DES MESURES**

RÉFLEXIONS FINALES ET PROCHAINES ÉTAPES

Il est clair, d'après nos recherches et les recommandations des membres du PJC, que les enfants et les jeunes sont en difficulté. En ces temps difficiles où nous vivons des choses comme une crise de la santé mentale en même temps que la crise imminente des changements climatiques, les jeunes du Canada sont sans aucun doute confrontés à d'immenses adversités. Mais face à l'adversité, non seulement nous nous relevons, mais nous aidons également nos pairs et nos homologues à se relever avec nous, en défendant les intérêts des autres jeunes au sein de nos communautés locales. Le visage du changement social moderne et d'un avenir plus radieux est le visage des enfants canadiens.

Les jeunes veulent participer de manière concrète, faire partie des processus de décision et contribuer aux politiques qui touchent nos vies. Comme le montre le rapport, les jeunes ont une conscience aiguë des problèmes auxquels nous sommes confrontés et ont créé des recommandations. Nous apportons un regard neuf, audacieux et sans complaisance, différent de celui des adultes. Il est essentiel que les adultes comprennent que nous, les jeunes, sommes les experts de nos propres expériences lorsqu'il s'agit d'aborder des questions concernant les enfants et les jeunes. Il est donc fondamental que les enfants et les jeunes contribuent aux solutions.

Comme tous les individus, les jeunes devraient avoir leur mot à dire dans les décisions qui touchent directement nos vies, et le rapport démontre clairement que les jeunes sont prêts à fournir le travail nécessaire. Les jeunes ne peuvent pas voter (pour l'instant), mais ce n'est pas parce que nous ne sommes pas en mesure de participer directement à notre démocratie que les enfants doivent être effacés de la politique. Pendant bien trop longtemps, les voix des jeunes ont été mises de côté et n'ont pas été prises au sérieux.

Bien que le Canada ait ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant depuis plus de 30 ans, notre pays peut faire davantage pour respecter nos droits. Le Canada a négligé certains de ses engagements et nous exigeons que le gouvernement tienne ses promesses passées. Il incombe aux électeurs et aux législateurs admissibles de garder à l'esprit le bien-être des enfants lorsqu'ils prennent des décisions. Ils doivent encourager une participation significative des jeunes aux prises de décisions et élaborer des politiques et des mécanismes pour combler le fossé entre les législateurs et les jeunes. Ce rapport sert de guide sur la façon de nous représenter en tant que jeunes et expose clairement notre conviction sur ce qui devrait être fait à propos de ces questions. Afin de parvenir aux meilleures solutions, les adultes et les jeunes doivent former un partenariat.

Bien que les jeunes soient peut-être les experts de nos propres vies, il est également juste de reconnaître que nous n'avons pas le même niveau d'expertise sur les entités complexes construites pour résoudre les problèmes que nous avons cernés. C'est pourquoi il est essentiel que nous, enfants, jeunes et adultes, travaillions ensemble pour combler les lacunes de nos connaissances. Tout comme un casse-tête, lorsqu'on l'assemble, nous obtenons une meilleure vue d'ensemble. Sans cette collaboration, nous nous retrouvons avec des fragments, sachant que nous avons le potentiel de former un meilleur Canada, mais choisissant de ne pas le faire.

Le moment est venu d'investir dans les enfants et les jeunes du Canada afin de bâtir un avenir durable pour l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes et les générations à venir.

Références

1. UNICEF, « Un monde digne des enfants » (Nations Unies, mai 2002), http://cohesion sociale.wallonie.be/sites/default/files/Un_monde_digne_des_enfants_072808.pdf
2. Gouvernement du Canada, « Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : le Canada passe à l'action - Canada.ca », Canada.ca, 2015, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/programme-2030.html>
3. Idem
4. Institut canadien d'information sur la santé. ICIS. Consulté le 25 janvier 2023. <https://www.cihi.ca/fr>
5. Gouvernement du Canada, Espace mieux-être <https://www.wellnesstogether.ca/fr-CA>
6. Ibrahim, Erika, « Canada Mental Health Standards for Children ». La Presse canadienne, <https://globalnews.ca/news/8581241/canada-mental-health-children-standards/>, 30 janvier 2022
7. Gouvernement du Canada, « Le gouvernement du Canada investit 8,6 millions de dollars dans la promotion de la santé mentale », Nouvelles de la santé publique, dernière modification en juin 2022, <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/nouvelles/2022/06/le-gouvernement-du-canada-investit-86-millions-de-dollars-dans-la-promotion-de-la-sante-mentale.html>
8. « Objectif 3 : bonne santé et bien-être », Objectifs de développement durable des Nations Unies, <https://sdgs.un.org/fr/goals/goal3>, 28 janvier 2023
9. Oceana Canada, « Les plastiques », Oceana Canada, consulté le 29 janvier 2023, <https://oceana.ca/fr/nos-campagnes/plastiques/>
10. NASA, « NASA Says 2022 Fifth Warmest Year on Record, Warming Trend Continues », Climate Change: Vital Signs of the Planet, 12 janvier 2023, <https://climate.nasa.gov/news/3246/nasa-says-2022-fifth-warmest-year-on-record-warming-trend-continues/>
11. « Plastic Pollution », Wikipedia, consulté le 29 janvier 2023, https://en.wikipedia.org/wiki/Plastic_pollution
12. « Great Pacific Garbage Patch », Wikipedia, consulté le 29 janvier 2023, https://en.wikipedia.org/wiki/Great_Pacific_garbage_patch
13. Gouvernement du Canada, Espace mieux-être <https://www.wellnesstogether.ca/fr-CA>
14. « Plan de changement climatique : aperçu », Gouvernement du Canada, <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique.html>
15. Transports Canada, « Véhicules légers zéro émission », <https://tc.canada.ca/fr/transport-routier/technologies-novatrices/vehicules-zero-emission/vehicules-legers-zero-emission>
16. Craig Lord, « 22% of Canadians Say They're 'Completely out of Money' as Inflation Bites: Poll - National | Globalnews.ca », Global News, 25 janvier 2023, <https://globalnews.ca/news/9432953/inflation-interest-rate-ipsos-poll-out-of-money/>
17. Statistique Canada - Gouvernement du Canada, « Le Quotidien — Indice des prix à la consommation, décembre 2022 », www150.statcan.gc.ca, 17 janvier 2023, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230117/dq230117a-eng.htm>
18. Renaud, Emilly, et Ashley Thum. « 2022 Poverty Progress Profiles », Canada sans pauvreté, novembre 2022. <https://cwp-csp.ca/wp-content/uploads/2023/01/Poverty-Progress-Profiles-2022.pdf>
19. Banques alimentaires Canada. « La faim au Canada », Banques alimentaires Canada, 2023. <https://foodbanksCanada.ca/fr/hunger-in-canada/>
20. Habitat pour l'humanité Canada, « Housing Affordability Top Concern for Canadians: New Survey Findings Reveal Attitudes on Homeownership and the Housing Affordability Crisis », GlobeNewswire News Room, 10 novembre 2022, <https://www.globenewswire.com/en/news-release/2022/11/10/2552979/0/en/Housing-Affordability-Top-Concern-for-Canadians-New-Survey-Findings-Reveal-Attitudes-on-Homeownership-and-the-Housing-Affordability-Crisis.html>
21. Gouvernement du Canada, Statistique Canada. « Le Quotidien — Acheter ou louer : le marché du logement continue d'être transformé par plusieurs facteurs alors que les Canadiens sont à la recherche d'un chez-soi abordable », www150.statcan.gc.ca, 21 septembre 2022. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220921/dq220921b-fra.htm>
22. Arigatou International, « The Convention on the Rights of the Child », End Child Poverty, 16 octobre 2019, <https://ending-childpoverty.org/blog/the-convention-on-the-rights-of-the-child/>
23. Gouvernement du Canada, « La première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté - Canada.ca », Canada.ca, 2015, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/reduction-pauvrete/rapports/strategie.html>
24. Angus Reid, Université de la Colombie-Britannique, « Diversity and Education: Half of Canadian kids witness ethnic, racial bullying at their school », 30 janvier 2023 <https://angusreid.org/canada-school-kids-racism-diversity/>
25. Environics Institute, Future Skills Centre, Ted Rogers School of Management Diversity Institute, « Experiences of Discrimination at Work », rapport, juin 2022
26. Programme d'aide juridique, gouvernement du Canada, 15 juillet 2022 <https://www.justice.gc.ca/fra/fin-fund/gouv-gov/aide-aid.html>
27. Section 2 : Violence familiale envers les enfants et les jeunes au Canada, 2019. 30 janvier 2023. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00001/02-fra.htm>
28. Voici quelques exemples de formation relative aux pratiques parentales positives : <https://nobodysperfect.ca/francais/>
Triple P – Programme de pratiques parentales positives : <https://cbpp-pcpe.phac-aspc.gc.ca/fr/interventions/triple-p-positive-parenting-program/>
29. Les jeunes d'EAC ont cité les écoles et les hôpitaux comme exemples de lieux accessibles, et les soirées ont été évoquées comme des moments accessibles.